Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 13 Moharem 1442
1 Septembre 2020

N° 62

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1910**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1914**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1919**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1920**
Avis aux créanciers..... **1927**
Convocations
Sociétés anonymes **1928**
Divers
Avis au public..... **1930**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office de Développement Centre Ouest..... **1931**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable

Loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59)

Agrément du Ministre des Finances du 8 Avril 1992

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : N°0381738 F

Fondateur, dépositaire et distributeur : BANQUE DE TUNISIE

Gestionnaire : SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 10 Juin 2020, enregistré le 26 juin 2020 à la recette des finances Rue Ghandi, Tunis, sous le n° 20801636, quittance n°43835, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le 0381738F, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler pour une période de 3 ans le mandat d'administrateur de la société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

2020T00782SANB2

Nomination de Président Directeur général

La Société régionale du transport de Kasserine

Société anonyme

Au capital de 708.540 D

Siège social : Immeuble sprols, Fourat 1, Route de Sbetla, 1200 Kasserine

Matricule fiscal : 3453QAM000

Suivant PV du conseil d'Administration de la Société Régionale de Transport de Kasserine du 30 avril 2020 enregistré à la recette des finances de Kasserine sous numéro 2070166 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kasserine le 27 mai 2020 sous le numéro 202044352, il a été décidé à l'unanimité :

- La nomination de Mr Saidi Mohamed Hédi Président Directeur général de la Société Régionale de Transport de Kasserine et Président de son Conseil d'Administration à partir du 30 avril 2020.

Il a eu l'autorité essentielle pour exercer ses fonctions réglementaires.

2020R01928SANB2

LA SOCIETE MEDITERRANEAN INDUSTRY CARS

"MEDICARS"

S.A au capital de 12.000.000 dinars

R.N.E : 1239981Z

Siège social : Route de Tunis 4022 Akouda

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 24/6/2020, enregistré à la recette des finances Akouda le 26/6/2020, quittance n°16185, Enregistrement n°20700945, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 25/8/2020 sous le numéro 202065955 il a été décidé :

- Le renouvellement du mandat de Directeur Général Mr. Ali Kraiem et ce pour une durée de 3 ans soit : 2020, 2021 et 2022.

2020S00870SANB2

Cession d'actions

Toumi et associés, société d'avocats

Société anonyme au capital de 80 000.000 DT

Siège social: Immeuble Chakroun, 2ème étage, rue Habib Maazoun, 3000 Sfax Succursale : Immeuble Golden Tower, Bloc A, 3ème étage Bureau N° A3.-9 Centre Urbain Nord-1082 Tunis

RNE : 1109871 W

MF: 1109871W/A/M/000

Il appert de l'acte sous seing privé daté du 29 Juillet 2020, enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Sfax en date du 25 Août 2020 sous le numéro 20103799 Quittance N° M004042, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises de Sfax le 26 Août 2020 sous le N° 202066344, que Maître Chahira Ben Abdallah, avocat, cède et transporte la totalité des actions qu'elle détient dans le capital de la société Toumi et associés à savoir (13460 actions) aux autres actionnaires de la dite société comme suit :

- (3860) actions au profit de Maître FarhatToumi

- (4000) actions au profit de Maitre Khaled Kallel

- (4000) actions au profit de Maître Mohamed Kolsi

- (1600) actions au profit de Maître Mariem ELLOUZE

2020X01098SANB2

Augmentation de capital

ATLAS AUTOMOBILE HOLDING SA

A.A.H

SA au capital de 100.000.000 Dinars

Siège social : 131 Les Berges du Lac - La Marsa

Identifiant unique : 1317596F

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/12/2018, enregistré à la recette des finances Al Bouhaira, le 20/12/2019, Quittance n°M120549, Enregistrement n°19709561, les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 16.000.000 dinars par incorporation de compte courant des actionnaires suivant :

- Société Tunisie Porcelaine à raison de 8.000.000 dinars.

- Société Idéal Sanitaire à raison de 8.000.000 dinars.

et ce, par l'émission de 160.000 actions nominatives, nouvelles, ayant les mêmes droits que les anciennes et numérotées de 1.000.001 à 1.160.000.

- Dépôt de 2 exemplaires du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 14-12-2018 auprès du tribunal de première instance de Tunis, le 8/7/2020, quittance n°AC011082020,.

- L'article 6 des statuts a été modifié comme suit :

- Le capital social est fixé à la somme de 116.000.000 Dinars divisé en 1.160.000 actions nominatives de Cent (100) Dinars chacune numérotées de 1 à 1.160.000.

2020401643SANB2

SOCIETE MONDIALE DE LA SOUDURE ET DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

M.S.E.I.

S.A. au capital de 350.000 DT

Siège social : Complexe Immobilier et Commercial

Ezzahra Bloc C 9 Avenue de Carthage Tunis

Affiliation CNSS : N°237514-58

I- Suivant P.V. de l'assemblée générale ordinaire du 4 août 2020 enregistré à la recette des finances Rue de la Gare Tunis le 18 août 2020 sous le n°20703774 Q. n°036512 et dont un exemplaire a été déposé au RNE d'Ariana, le 21 août 2020 dossier n°202065364, les actionnaires ont décidé le renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour une période de 3 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2022 et le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une période de 3 ans.

II- Suivant P.V. du Conseil d'Administration du 4 août 2020 enregistré à la recette des finances Rue de la Gare Tunis le 18 août 2020 sous le n°20703773 Q. n°036511 et dont un exemplaire a été déposé au RNE d'Ariana, le 21 Août 2020 dossier n°202065364, le conseil a renouvelé la nomination de Mme Boutehina Ben Chikh Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'Administrateur.

2020401644SANB2

SOCIETE AFRICA INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 275.000DT

Rue de la Chimie Z.I Mégrine CP 2033

Affiliation CNSS : 52303 - 20

I- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20/7/2020 enregistré à la recette des finances Mégrine le 29/7/2020 sous le n°20702426 Qn°43598 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, le 7/8/2020 dossier n°202061139 l'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat des administrateurs pour une période de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2021.

II- Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20/7/2020 enregistré à la recette des finances Mégrine le 29/7/2020 sous le n°20702427 Q. n°43599 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 7/8/2020 dossier n°202061139, le conseil a décidé le renouvellement du mandat de Mr Riadh Ghali Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

2020401645SANB2

Arab Tunisian Lease «ATL»

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

RC : N°B157711996

Identifiant unique au RNE : 492439N

Siège social : ENNOUR BUILDING - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajene

Il appert des délibérations de l'AGO du 01/7/2020 dont PV enregistré le 6/7/2020 à la recette des finances à Charguia Tunis sous le n° 20704283 quittance 77381 déposé au registre national des entreprises le 13/7/2020 sous le n°202045607 il a été arrêté ce qui suit :

1. Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3. Réaffectation en résultats reportés de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles.

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

5. Approbation des conventions et engagements visés par l'articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et l'articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Approbation des conventions et engagements visés par l'article 202 du code des sociétés commerciales,

7. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

8. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.

9. Cooptation de deux nouveaux administrateurs.

10. Approbation de nomination d'un conseiller auprès du conseil d'administration.

11. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

12. Pouvoirs pour les formalités.

2020401647SANB2

Arab Tunisian Lease «ATL»

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

RC : N°B157711996

Identifiant unique au RNE : 492439N

Siège social : ENNOUR BUILDING - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajene

Il appert des délibérations de l'AGE du 01/7/2020 dont PV enregistré le 6/7/2020 à la recette des finances à Charguia Tunis sous le n°20704284 quittance 77384 déposé au Registre National des Entreprises le 13/7/2020 sous le n°202045607 que l'assemblée générale extraordinaire :

- Approuve la mise en conformité des statuts avec la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement, par la modification des articles; 24, 26 et 18 des statuts.

2020401648SANB2

Arab Tunisian Lease «ATL»

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

RC : N°B157711996

Identifiant unique au RNE : 492439N

Siège social : ENNOUR BUILDING - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajene

Il appert des délibérations de la réunion du conseil d'administration du 29/6/2020 dont PV enregistré le 01/7/2020 à la recette des finances à Charguia Tunis sous le n°20704187quittance 76104 déposé au Registre National des Entreprises le 13/7/2020 sous le n°202045607 que le conseil a décidé :

- La nomination de monsieur Zouhaier Tamboura en tant que Directeur Général.

- La nomination de monsieur Chedly Zaoun en tant que Directeur Général Adjoint.

2020401649SANB2

«MIXTA TUNISIA IMMOBILIERE»

Société anonyme

Capital social : 214.000 dinars

Siège social : 82, Avenue Jugurtha 1er étage - Mutuelleville - 1002 Tunis

Identifiant unique : 1021844M

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28/6/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène 1082 - Tunis le 15/6/2020 sous Qn°40682 En°20802200.

Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat des administrateurs; M. Alli Ayodeji, M. Mohamed Ridha Ellouze, M. Daniel Font Bixquert, Mme Donia Hedda Ellouze et la société ADVICE & CORPORATE INVESTMENT pour une durée de trois années.

Suite à la fin du mandat du commissaire aux comptes le Cabinet FMBZ-KPMG Tunisie représenté par M. Dhia Bouzayen, les actionnaires ont décidé de nommer le Cabinet MS LOUZIR représenté par M. Mohamed Louzir en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2019 - 2020 et 2021.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 13/7/2020.

2020401680SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE EL BARAKA

Au capital de 20.000DT

Route de Tunis Km 8 Menzel Jemil

MF : 1320541P

N° AFF : 411150-14

Suivant acte S.S.P en date du 13/6/2020 enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil le 11/6/2020, volume 017260 cases 20500552 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Bizerte en date du 20/6/2020.

- Lors de cette assemblée il a été décidé ce qui suit :

- Liquidation de la société, cessation d'activité et nomination de Mr Kais Ouakad titulaire de CIN n° 01549614 liquidateur de la société.

2020R01926SRLB2

Société à responsabilité limitée

«Management Informatique Technology Solutions»

Liquidateur de la société Management Informatique Technology Solutions : Lyes Marrakchi domicilié à l'immeuble blagui

Avenue du 18 janvier 1952 à Béja

Registre de commerce de la société Management Informatique Technology Solutions : 1613160/G

Une assemblée générale extraordinaire de la société Management Informatique Technology Solutions en date du 13.3.2020 a nommé M. Lyes Marrakchi comme liquidateur de la société titulaire du matricule fiscal 1613160GAM000, enregistré à la recette des finances de Béja le 8.6.2020 sous le numéro 20702007 (N° de quittance M021600) dont une copie a été remise au registre national des entreprises le 3.8.2020.

Le rapport de la liquidation a été établi par le liquidateur le 18 juin 2020. En exécution de son mandat M. Lyes Marrakchi a clôturé le matricule fiscal de la société Management Informatique Technology Solutions en date du 27.07.2020

La société n'a plus de siège social et est domiciliée chez le liquidateur.

M. Lyes Marrakchi, liquidateur de la société appelle tous les débiteurs éventuels de la société Management Informatique Technology Solutions dont il n'aurait pas eu connaissance au cours de l'exécution de sa mission à se manifester dans un délai de 21 jours francs (à dater de la publication au journal officiel) à l'adresse suivante l'immeuble blagui, avenue du 18 janvier 1952 à Béjà. Les débiteurs éventuels doivent fournir toutes les preuves de droit. Au delà de ce délai la société s'éteint de plein droit.

2020R01930SRLB2

Mis à jour d'une SARL

Sté ZAEINAB NEGOCE

Capital : 40.000

Siège social : Rte de Manzel Chaker km 15 Sfax

MF : 1381755P/A/M/000

RNE : 1381755P

Suivant PV de l'assemblée extraordinaire date du 26 octobre 2017 enregistré à la recette d'enregistrement des contrats des sociétés de Sfax le 8 Novembre 2017 et enregistrement n°17804994 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Sfax 2 sous le n°D81112015 le 20/11/2017.

Il a été décidé ce qui suit :

- Nommer Mr Baligh Feki gérant de la société avec pouvoir absolu.

Et par conséquent a été mis à jour l'article 28 du statut de la société.

2020X01084SRLB2

COSMOS D'ENVELOPPES ET EMBALLAGES

SARL, au capital de 550 000 000 dinars

Rue Usines Zone Industrielle Mégrine Sidi Rzig 2033

MF : 0005854N

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 19 juin 2020, enregistré à la recette des finances Mégrine le 24 juillet 2020 sous le n°20702335 quittance M042705, il a été décidé d'approuver la cession du bien immobilier nommé «COSMOS2» sis à la rue de la Teinturerie ZI Mégrine Sidi Rezig d'une superficie de 2656 m² objet du titre foncier n°19438 Ben Arous et de conférer tous pouvoirs au gérant demoiselle Khadija Sellami à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales pour la réalisation de la cession.

2020X01093SRLB2

NORD AFRICAINE DES ECHANGES COMMERCIAUX - NADEC

SARL au capital de 7 500 000 dinars

2, rue du Plastic ZI Sidi Rezig Mégrine Ben Arous

MF : 0031422Q

Aux termes du PV de l'AGO tenue le 25 juin 2020 enregistré à la recette des finances Mégrine le 26 juin 2020 sous le n°20701859 quittance M036272, il a été décidé d'approuver la cession du bien immobilier sis à la rue des Usines ZI Mégrine d'une superficie de 4551 m² objet du titre foncier n°24139 Ben Arous et de conférer tous pouvoirs au gérant Mr. Fathi Hammouda à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales pour la réalisation de la cession.

2020X01095SRLB2

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Dépôt des états financiers de l'exercice 2019

SOCIETE DE COLLECTE DE LAIT «SO.CO.LAIT »

SARL au capital de 200.000,000 Dinars

Siège social : 5 Rte de l'Hôpital militaire, Bab Saadoun Tunis (1005)

M.F : 0850449L

N° CNSS : 270397-58

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 16 Mars 2020, enregistré à la recette des finances de rue de l'Autriche en date du 9 Juin 2020 sous le numéro 20701607 quittance n°M029457, il a été décidé ce qui suit :

1) Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice de 2019.

2) Approbation des conventions et opérations entrant dans le cadre des articles 115 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Quitus à la gérante.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, des états financiers de l'exercice 2019 et du rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises le 5 août 2020 sous le n°202060355.

2020401669SRLB2

Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés commerciales

SOCIETE DE COLLECTE DE LAIT «SO.CO.LAIT»

SARL au capital de 200.000,000 Dinars

Siège social : 5, Rte de l'Hôpital militaire, Bab Saadoun Tunis (1005)

M.F : 0850449L

N° CNSS : 270397-58

En vertu du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 2020, enregistré à la recette des finances de la Charguia, en date du 17 juin 2020, sous le numéro 20703711, quittance n°M069480, il a été décidé d'adopter les résolutions relatives à la mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales.

Ces statuts ont été enregistrés à la recette des finances de la Charguia en date du 17 juin 2020 sous le numéro 20803713, Quittance n°69483.

Un exemplaire dudit procès-verbal et des statuts ont été déposés au Registre National des Entreprises le 5 août 2020 sous le n°202060355.

2020401670SRLB2

Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales

SOCIETE TUNISIENNE DE COLLECTE DE LAIT

«SO.TU.CO.LAIT »

SARL au capital de 1.000.000,000 Dinars

Siège social : 5 Rte de l'Hôpital militaire, Bab Saadoun Tunis (1005)

M.F : 0893115A

N° CNSS : 211613 - 56

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 16 Mars 2020, enregistré à la recette des finances de la Charguia en date du 17 juin 2020 sous le numéro 20703714, quittance n°69485, il a été décidé d'adopter les résolutions relatives à la mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales.

Ces statuts ont été enregistrés à la recette des finances de la Charguia en date du 17 juin 2020, sous le n°20803715, Quittance n°69486.

Un exemplaire dudit procès-verbal et des statuts ont été déposés au Registre National des Entreprises le 12 août 2020 sous le n°202062901.

2020401676SRLB2

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Dépôt des états financiers

SOCIETE TUNISIENNE DE COLLECTE DE LAIT «SO.TU.CO.LAIT»

SARL au capital de 1.000.000,000 Dinars

Siège social : 5 Rte de l'Hôpital militaire, Bab Saadoun Tunis (1005)

M.F : 0893115A

N° CNSS : 211613-56

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 16 Mars 2020, enregistré à la recette des finances de rue de l'Autriche en date du 9 juin 2020 sous le numéro 20701608 quittance n°M029464, il a été décidé ce qui suit :

1) Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice de 2019.

2) Approbation des conventions et opérations entrant dans le cadre des articles 115 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Quitus à la gérante.

4) Nomination de la Sté Conseil et Audit en qualité de commissaire aux comptes de la société pour un mandat de trois ans soit 2020, 2021 et 2022.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, des états financiers de l'exercice 2019 et du rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises le 12 août 2020 sous le n°202062901.

2020401677SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé par maître Mokhtar Jemai avocat enregistré à la recette des finances Rue El-Jezira Tunis Numéro de quittance M Numéro d'enregistrement 20201948 Faouizi Kachroud vend à ABLA Al-ghourab le fonds de commerce restaurant El-Médina sis à la rue Ben Mahmoud N7 E-Sarrajine. Beb-Mnara Tunis.

Toutes les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds vendu. Cette annonce est publiée au journal quotidien «Chourouk» à la date du 26/8/2020

2020T00783FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 17/8/2020 quittance n°M075942 enregistrement n°20203058 Mr Yamin Ben Youssef Ben El Jilani El Bachi CIN n°06356972 demeurant à cité El Jawaher Barraket El Sahel Hammamet a vendu la totalité de fonds de commerce dont l'objet couture et vente des vêtements sis à la rue 20 Mars Hammamet et ce à Mme Aida Bent Hamada Ben Abdessalem Chaabani CIN n°06324384 demeurant à rue 20 Mars Hammamet.

Les créanciers doivent produire leurs états de créance entre les mains de Maître Karima Mammou demeurant à rue 20 Mars Hammamet dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été parue au journal Essahafa du 25/8/2020.

2020T00785FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24/7/2020 enregistré à la recette des finances avenue Habib Thameur le 14/8/2020 quittance n°M039893 enregistrement n°20201800 Mme Farah Bent Lotfi Ben Abdallah et Mme Mouna Bent Hbib Bana ont cédé à Mr Boubaker Ben Ali Ennaheth le fonds de commerce d'activité de commerce des meubles situé à 04 rue Malta Essghira.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été parue au journal Echourouk du 27/8/2020.

2020T00786FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé dressé par maître Tarhouni Faten en date du 14/8/2020 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le 17/8/2020 sous numéro 20202432 quittance numéro Mo51042 Madame Sihem Bent Ahmed Ben Amor Belkir titulaire de la CIN n°06250177 délivrée à Tunis le 28/9/2001 cède la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et la production pâtissière sis à Avenue de la paix à Grombalia avec ses éléments corporels et incorporels à monsieur Walid Ben Mohamed Ben Salah Trabelsi titulaire de CIN n°06413102 délivrée à Tunis le 6/4/2015 à un prix de cinq milles dinars (5.000.000) avec un chèque bancaire n°1639175 de compte bancaire de l'acheteur ouvert à Arab Tunisian Banc agence Grombalia.

Les oppositions devront être adressées auprès de l'acheteur monsieur Trabelsi Walid à son adresse à rue Mauritanie lotissement 84 à Grombalia Nabeul dans un délai de vingt jours de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié aux journaux la Presse et Essahafa le 26 août 2020.

2020R01923FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 5/8/2020 et le 17/8/2020, enregistré à la recette des finances Oueslatia en date du 18/08/2020 sous le numéro 20200694 quittance n°M009844, Monsieur Hafedh Ben Said Ben Bourni El Khalifi, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°02091562, demeurant à La Cité Des Ouvriers Oueslatia Kairouan, a vendu à la Société AZIZA de Commerce de Détail S.A inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1259149J, dont le siège social est sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I Ben Arous 2013, la totalité du fonds de commerce exploité pour toute activité commerciale au local sis au Rue Ali Belhouane Oueslatia Kairouan, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société AZIZA du Commerce de Détail à son siège social sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I Ben Arous 2013, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Ce même avis a été publié aux journaux quotidiens Al Chourouk et Le Quotidien en date du 25/8/2020.

2020R01924FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte daté du 7/8/2020 enregistré le 10/8/2020 à la recette des finances Grombalia quittance M049298 enregistrement n°20202359, Miloud Ben Khalifa Ben Amor Abdelrahmen C.I.N. 06522853 a vendu la totalité du fonds de commerce sis à Avenue La République, Rue Beni Khalled Grombalia, à El Makki Ben Khalifa Ben Amor ELAbdelrahmen C.I.N 06563779.

Les oppositions peuvent être reçues, dans un délai de 20 jours à partir de publication au JORT chez L'acheteur Ahmed Hfaiedh sis à 28 Avenue La République, Rue Beni Khalled, Grombalia et passé ce délai sont nulles et non avenues toutes les oppositions.

Le présent avis a été publié dans le journal Alchourouk le 23/8/2020.

2020R01925FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant donation rédigée par Khlaifi Farhat notaire le 20/7/2020 enregistrée à la recette des finances de Morneg le 11/8/2020 quittance M032721, Allagui Salha domiciliée à Alelgua Mornag a donné à son petit fils Yassine Allagui domicilié avec sa mère signataire en son nom Hamrouni Marwa à Alelgua Mornag la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de la pâture sis au rue 14 Janvier cité el Fahri.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de la mère de donataire et dans le local donné vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 28/8/2020.

2020R01931FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 21/8/2020 enregistré à la recette des finances Avenue Selem Grombalia en date du 26/08/2020 Quittance n°M052378 Enregistrement n°20202536. Monsieur Mohamed Ben Ibrahim Methnani titulaire de la CIN n°01882979 vend la totalité du fonds de commerce distingué pour tous les sis Avenue Farhet Hached Grombalia, à Madame Jamila bent taib Ayadi titulaire de la CIN n°01969952.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce à Avenue Farhat Hached Grombalia.

Il a été publié à la Presse du 27/8/2020.

2020R01932FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Morneg le 26/08/2020, reçu ,N° M034344, enregistré sous 20201357 la Sté CMPQ du produit quincaillerie leur gérant Gmatti Abdelmejid CIN n° 07027488 a vendu tout son fonds de commerce lui appartenant au local situé 03 rue Taher Sfar à Mr Abid Ebrahim CIN n° 07101252 et à Tarhouni Saida CIN n° 07130182 toute opposition doit être effectuer à l'adresse du fonds vendu dans un délai de 21 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal «le quotidien p.23 ».

2020R01937FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Morneg le 26/08/2020, reçu N° M034353, enregistré sous 20201358 la Sté CMPQ du produit quincaillerie leur gérant Gmatti Abdelmejid cin n° 07027488 a vendu tout son fonds de commerce lui appartenant au local situé avenue de la revolution Bouargoub

à Mme Chamkhi Noura CIN n° 07068797 toute opposition doit être effectuée à l'adresse du fonds vendu dans un délai de 21 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal «le quotidien p.23 ».

2020R01938FCCC2

Donation de fonds de commerce

Suivant acte notaire rédigé par Notaire maîtres Haifa Hedhli et Rabeb Rezgui enregistré à la recette des

finances de Mourouj le 21/08/2020 quittance N° M049686, Mme Feiza Ben Younes Ben Ali Bourass Titulaire de la CIN n°07056314 délivrée le 24/04/2015 donne à son mari Mr Khaled Ben Sadok Ben Mohamed Ahmed Ali titulaire de la CIN n°00765846 délivrée le 01/04/2004 Tout le fonds de commerce exploité entant que tous commerces titre foncier n° 97671 Tunis .

Les oppositions sont acceptées au bureau sis n° 8 résidence Habib avenue 15 octobre Mourouj 5 ben Arous dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au Journal Achorouk le 25/08/2020.

2020R01939FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 01/7/2020 rédigé par Maître Baccouche Fredj avocat à Monastir enregistré à la recette des finances à Seres sous n°20200305 Atef Ben Amor Malki a vendu et cèdé à Hédi Ben Ahmed Nasraoui la totalité du fonds de commerce du local destine vente de poisson si d'indépendance seres avec leurs éléments corporels et incorporels.

2020S00859FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 18/8/2020 enregistré à la recette des finances de Sousse le 19/8/2020 Quittance n°M038454 enregistrement n°202016731 la société chamli Commerce représentée par son gérant Monsieur Elmoez Ledinellah Chamli Matricule Fiscal n°1500216F a vendu à la société Jokonda Matricule Fiscal n°1621979R représentée par sa gérante Madame Takwa Sfina le fonds de commerce situé rue Klifa Elkaroui Sousse (Tissus Moez Chamli) avec ses éléments corporels et incorporels

Toutes oppositions sur le prix de vente sont déposées au domicile élu chez Maître Hichem Hadj Mabrouk avocat à avenue Ibn Eljazar Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Echououk le 23/8/2020.

2020S00869FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente d'un fonds de commerce écrit par le Maître Mohammed Béchir Day et selon l'acte authentique daté le 22/7/2020 sous le numéro 11075 enregistré à la recette des finances de Gafsa selon la quittance numéro M018239; Monsieur Mohamed Ben Saleh Saiida son numéro de C.I.N est 03056956 ; a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve à Cité Ennour Gafsa à Madame Mariem Bent Abess Bedyef son numéro de C.I.N est 03043474 habite à Elhamila Gafsa. Après la publicité de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours, toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de l'acheteuse Madame Mariem Bent Abess Bedyef habite à Elhamila Gafsa.

Toute opposition faite après ce délai est inacceptable.

La publicité de ce contrat de vente est faite au journal "Echourouk" du 12/8/2020.

2020X01085FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sakit Ezzit Sfax le 18/8/2020 quittance n°M036504, n° d'enregistrement 20200818 Mr Nabil Abida titulaire du CIN n°08862812, demeurant à 183 rue 5 Août Sakit Ezzit Sfax, a vendu à Mme Dhikra Ben Maallem épouse Monji Bouarada, titulaire du CIN n°05367218 demeurant à 24 rue Aboulkacem Echebbi Impasse Zghal Sakit Ezzit Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité à local sis à la route de Mahdia km 8.5 rue Elbia Sakit Ezzit Sfax pour vente des fruits secs.

Les oppositions doivent être envoyées au cabinet du rédacteur du contrat de vente maître Turki Makram avenue Aboulkacem Echebbi Immeuble Ellissa centre n°203 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication au journal officiel.

Cet avis est publié aux journaux le "Quotidien" et "Echourouk" le 27/8/2020.

2020X01087FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date le 23/7/2020 enregistré à la recette des finances de la République le 11/8/2020 selon le reçu numéro M041115, enregistré sous le numéro 20201102 ; monsieur Salem Njah domicilié rue 5 Août Sakiett Ezzit Sfax entrée njah, a vendu à la société Alltech Distribution, société à responsabilité limitée, son matricule fiscal M1387558, son siège sociale situé à la rue 5 Août entrée njah Sakiet Ezzit Sfax, son représentant monsieur Salem Njah, sa carte d'identité 05348527 daté le 21/5/2009; la totalité de son fonds de commerce qui consiste en la vente en gros produits d'électricité connu par «vente en gros de produits d'électricité» situé à la route de Tunis km 7 Sfax.

Toutes les oppositions seront reçues chez maître Lamia Ghayaza l'avocate à la cour d'appel susmentionnées à son adresse située à 46 rue Habib Maazoun Immeuble Elmondiale 4ème étage n°26 Sfax dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT; Cette vente a été publiée au quotidien Essabah du 22/8/2020.

2020X01088FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation rédigé le 12 Août 2020 par les deux notaires Trabelsi Imhamed et Sellami Ahmed enregistré à la RF rue Arbi Zarouk Sfax le 24 août 2020 n°M037139 Meriam Arbi CIN 08783793 son domicile route Kaied Mhamed n°89 Sfax a donné en donation au profit de

son mari Anis Koubaa CIN 05303077 domicile route Mahdia km 3.5 Sfax la totalité du fonds de commerce librairie situé à la Route de Gremda km6.5 Sfax identifiant unique n°1643142W.

Les oppositions seront reçues au bureau du notaire Trabelsi Imhamed situé à 26 Avenue des Notaires Sfax dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette publication est faite dans le journal «Echourouk » page 27 et le journal «Assabah » page 11 les deux datés le 26 août 2020.

2020X01090FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé légalisé à la municipalité de Sfax le 14/8/2020 et enregistré à la recette des finances de Sakit Zit reçu n°M042288, enregistrement n°20201156, Mad Amira Hbou en sa qualité de propriétaire demeurant à avenue Farhat Hached Sakit Zit Sfax vend à Mad Salwa Dawed demeurant à avenue elouroud n°10 Sakit Dayer Sfax la totalité du fonds de commerce "AMIRA" avec tous ses éléments corporels et incorporels du local destiné à la vente des vêtements.

Le prix de vente est consigné chez Maître Houda Ktaeit Eleuch et les oppositions éventuelles devront être faites dans son lieu à 3 rue Patrice Lumumba immeuble Sfax city 4ème étage Sfax, dans les délais légaux.

Cette annonce est faite aux journaux «Assabeh» et «le Temps» le 27/08/2020

2020X01094FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte signé le 21/08/2020 et enregistré à la recette des finances gremda le 24/08/2020 sous le n° de quittance MO 57778 et n° d'enregistrement 20201466 la société G.E.D en la personne de son gerant aymen elloumi titulaire de la cin N 05381006 demeurant route gremda km2.5 Sfax a vendu à la société soltane en la personne de son gerant wadii damak titulaire de la cin N 0538595 ; sté en état de construction demeurant à route gremda km2.5 Sfax la totalité d'un fonds de commerce exploité dans la quincaillerie en gros portent le nom de G.E.D demeurant à route gremda km2.5 Sfax .les oppositions s' il y a lieu seront reçues entre les mains de maitre Serbeji Salma avocat à la cour domiciliée à rue Aboulkacem Echebbi Immeuble Allyssa centre Bloc B 3éme étage dans les 20 jours de l'apparition du présent avis au JORT.

La dite publication est parue au journal essabah le 28/08/2020.

2020X01097FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé conclu en date du 4/8/2020 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela à Tunis le 6/8/2020 sous le numéro 20201819 (reçu n°45900) monsieur Ammar Ben Mohamed El Akouri titulaire de la carte d'identité nationale n°0354915 et demeurant à la cité de jeunesse à Gafsa a vendu à monsieur Lotfi Ben Hassine Jmal, titulaire de la carte d'identité nationale n°00583953 et demeurant à 67, avenue Bellevue à Tunis, l'intégralité du fonds de commerce exploité en café de première classe, sis au 68, rue Echam Tunis et ce avec toutes les garanties de fait et de droit.

Toute opposition à effectuer par les créanciers potentiels doivent être adressé chez le rédacteur de l'acte de vente maître Mohamed Hicham Dhib avocat auprés de la cour de cassation à son cabinet sis au 23, Avenue Habib Thameur (galerie 7, 4ème étage) Tunis, tél : 71.240.375, fax : 71.240.521 et ce dans les délais réglementaires de vingt (20) jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis de vente a été publié dans le journal Essabah du 27/8/2020.

2020401667FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé le 3/4/2017 enregistré à la recette des finances la Marsa le 5/6/2017 sous le numéro 1023363 quittance n°77689 Mme Leila Meddeb demeurant à la résidence Bou Hajeb - la Marsa, a cédé à Mme Hela Zardi, la totalité du fonds de commerce existant à la Résidence Hannibal R.D.C C14 - la Marsa.

Les oppositions seront reçues chez Mr Jilani Bouhafa 6 rue Madagascar dans un délai de 21 jours à partir de la parution de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au Journal le Quotidien en date du 26/8/2020.

2020401671FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé le 10/8/2020 enregistré à la recette des finances La Goulette le 12/8/2020 sous le numéro 20203357 quittance n°M062343 Mr Adel Guizani titulaire de la C.I.N n°05214719, a cédé à Mme Rahma Ghabri titulaire de la C.I.N n°08796220, la totalité du fonds de commerce existant à 19 Av. H. Bourguiba - El Aouina - Tunis (RESTAURANT, PATISSERIE) valeur de (7000 Dinars).

Les oppositions seront reçues à l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au Journal "الصحافة" en date du 27/8/2020 insertion n° 0203944.

2020401673FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Marsa le 14/8/2020 (quittance n° 82016 n° d'enregistrement 20303813), Monsieur Ilyes Daoud a vendu à la Société 3 Points la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 4ème étage de l'immeuble 1 rue Bairem Sidi Daoud La Marsa.

Les oppositions seront admises entre les mains de Maître Issam Ben Ahmed Avocat à la cour de cassation dont le cabinet est sis au 5 bis Rue Mohamed Fadel Jammeli Mutuelleville 1082 Tunis et ce, (20) jours à compter de la date de publication du présent au JORT.

Cette publication est parue dans le journal le Temps le 28 août 2020.

2020401675FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, légalisé le 19 juin 2020 à la municipalité Ariana ville et enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana en date du 21/8/2020 sous le n°20204432, quittance n° 66831.

Monsieur Ali Dachraoui a cédé à Madame Ben Aziza Nadia le fonds de commerce sis rue Ibn Khaldoun n°13 Ariana comprenant tous ces éléments corporels et incorporels Actuellement utilisé pour Café 1ère Catégorie «Cafétéria».

Toutes les oppositions seront reçues par l'acquéreur à l'adresse du fonds cédé.

Cet acte a été publié au journal "le Quotidien" du 27/8/2020.

2020401679FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 11/8/2020 (Quittance M038549), Mokhtar, Walid et Fatma Elmoadeb et Hedia Kafela ont vendu à Mr Ahmed Sallami la totalité du fonds de commerce sis aux deux locaux n°1 et 2 situé à 55 avenue Abderrahmen Mami Borj Louzir Ariana moyennant le prix de 17.500.d.000.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 18/8/2020.

Toute opposition sera faite auprès de cabinet maître Abouda Faouzi 5 rue Aid Jbari Araina dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2020401681FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances à El Menzah VI, Tunisie, le 13 mars 2020, sous le numéro 20201635, quittance 36536, M. Mohamed El Hédi Ben Khamis Dakhil titulaire de la carte d'identité nationale numéro 04803422 délivrée le 3/3/2017 titulaire RNE n° 1451302C et Mme Nada Ben Mohamed El Hédi, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08732776 délivrée le 22/11/2016 titulaire RNE n°1353767L, ont vendu le fonds de commerce situé au 64, Avenue Africa El Menzah 6 Ariana avec tous ses éléments matériels et immatériels à Mme Fatma Al-Zahra Bint Hashem Ben Ahmed Al-Barqawi, Tunisienne, née le 31 mars 1994, titulaire de la carte nationale d'identité numéro 07463941, délivrée le 9/4/2019, demeurant au 43, Rue Iraq Al-Zawaidiyah, Soukra Ariana, au prix de 4.900,000 dinars.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de Mme Fatma Al Zahra Bint Hashem Ben Ahmed Al Barqawi dans la boutique située au 64, Avenue Africa El Menzah 6 Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la parution au jort. Cette annonce a été publiée dans les journaux Al-Chorouk et le Quotidien le 28/8/2020.

2020401684FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 3/7/2020, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo à Sousse le 6/7/2020 sous n°20301205 Quittance n°M031229. Mr Charhène Grissa titulaire de la CIN n°02801594, a loué à Mme Linda Tounsi, titulaire de la CIN n°11810093, totalité du fonds de commerce du local destiné vente prêt à porter sise à l'Avenue des Orangers - Khézama Est - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels, pour une durée de 2 ans renouvelable à partir du 01/7/2020 et finissant le 30/6/2022. Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk" et "le Quotidien" du 28/8/2020.

2020S00861FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 8/3/2020, enregistré à la recette des finances Cité Erriadh à Sousse le 7/8/2020 sous n°20301071 Quittance n°M034085. Mr Moncef Derouez titulaire de la CIN n° 03652159, a loué à Mr Imed Saadaoui, titulaire de la CIN n°02785623, la totalité du fonds de commerce du local commercial sise à n°31 Avenue Ettaoufik Cité Erriadh Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 4 ans renouvelables à partir du 01/01/2020 et finissant le 31/12/2023.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00866FCCC3

Location d'un fonds de commerce

par contrat de location, enregistré à la recette des finances de Palais des finances Bizerte, le 27/7/2020, sous le n°20301399, quittance n°1030985, rédigé par Maître Ines Haddad, avocat à la cour d'appel, son bureau sis au 36 rue Tunis, 2ème étage, Bizerte, Mr Elyes Ben Mohamed Salah, titulaire de la CIN n°05662482 a loué à Mme Malika Bent Sadok Mechergui, CIN n°05682368, la totalité du fonds de commerce sis à la route de Corniche, Bizerte, exploité pour Pressing.

Toutes les oppositions doivent être adressées au local de la société, dans un délai de 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Chourouk le 27/8/2020.

2020401641FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré le 29-6-2020 à la recette des finances Rue el Arbi Zarouk Béja, reçu n°25909 enregistrement n°20302992, Monsieur Mongi el Melki demeurant à Rue Mongi Slim 18 Janvier Béja, a loué le fonds de commerce consistant en une librairie sis à 1 avenue 18 Janvier Béja à Madame Bejaoui Bechra, pour une durée de 1er juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2021.

Les oppositions doivent parvenir au locataire à son adresse sis 04 rue enil cité ennajeh Menzel Bourguiba Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel.

La même annonce est parue le 22 août 2020 aux journaux Echourouk et Le Quotidien.

2020401653FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association: El Aroussa Sport

Siège: Rue Al-Fadil Ben Achour, El Aroussa

Objectif:

Former et encourager les jeunes encourager et développer -leurs capacités physiques et techniques dans le sport de tennis de table.

Président : Fawzi Dridi

Secrétaire général: Kaies Oueslati

Trésorier: Lassaad Oueslati

2020T00784APSF1

Syndicat des propriétaires résidence Ahmed

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 15/08/2020 enregistré à la recette des finances de l'avenue Taeib Meheri Nabeul le 28/08/2020 sous le n° 20702317 quittance n°M057550 et M057650 et par décision de la commune de Nabeul du 28/08/2020.

Il a été constitué un Syndicat

- Nom social : Syndicat des propriétaires résidence Ahmed

- Objet social : Entretien et faire toutes les opérations administratives et financières.

- Siège social : Lotissement Wafa Nabeul

Il a été décidé de nommer :

- Mr Mohamed Ben Hmida ben Abderahman Miraoui : Président du Syndicat

- Mme Thouraya Bouhejba : Trésorière

- Chiraz Bourkhis ép Hamrouni : Secrétaire générale

2020R01940APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : les Patriotes indépendants pour la construction et la rénovation

Objet : Contribution à l'élaboration d'une stratégie de développement national inclusif et durable.

Adresse : Impasse Sidi Khlifa Tayari, Route Menzel Chaker km 6.5, Sfax BP n°3000

Procès-verbal de constatation n°23594.

Date de création : 25/12/2019

- Président : Ali Sghaier

- Secrétaire Général : Hatem Bedoui.

2020X00956APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association THE BEST

Ses buts : Amélioration des capacités intellectuelles et scientifiques de l'enfant.

Adresse : 196 rue Essahaba Sidi Boulbaba Gabès

P.V N°2802 du 13/3/2020

Le Conseil d'administration :

Le président de l'association : Malika Triki

Le secrétaire général : Faycel Hamdi

Trésorier : Mohamed Amine Sallami.

2020X01068APSF1

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement renaissance à Megli

Catégorie : Groupement d'eau

Objectifs : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et de l'entretien

Siège : El Omran Menzel Bouzaine

Reçu de dépôt : N°865 du 14/7/2020.

Comité :

Président : Mr Zouari Taher.

Trésorier : Mr Hidouri Brahim.

2020X01089APSF1

Syndic du bloc A au complexe Espace Tunis

En vertu du PV d'AG constitutive du 11/01/2018, enregistré à la recette des finances Montplaisir le 02/6/2020 suivant quittance n°M037893, a été crée le syndic de copropriété bloc A au complexe espace Tunis, rue Chott Erromane, Monplaisir Tunis.

Samia Tekaya : Présidente

Med Ali Chakroun : Secrétaire général

Chokri Jarraya : Trésorier.

2020401651APSF1

Homologation de résolutions

Election d'un président syndicat des copropriétaires de la résidence

MONTE-CARLO

Selon le PV du syndicat des copropriétaires en date du 9/8/2020 au siège de syndic sis à Bvd 14 Janvier Hammam Sousse. Il a été

décidé la nomination de Mme Hanen Fathallah présidente, Mme Zakia Missaoui vice-présidente, Mr Youness Werfelli, Mr Med Hafedh Waness, Mr Med Ghazi Trabelssi, Mr Rafik Bouazza et Mr Ahmad Trabelssi, membres du conseil.

2020S00862APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Pour la première fois

Partie poursuivante :

El Gabi Manobia Bent Lahbib sans profession résidente à el Gaabet Kairouan.

Partie poursuivie :

El Gabi Abdalah Ben Ali journalier résident à el Gaabet Kairouan.

Avocat poursuivant :

Maître Amri Ali avocat rue 2 Mars 1934 Kairouan.

Immeuble objet de la vente :

Une maison située à la région el Gaabet Kairouan nord une région agricole qui se compose de trois chambres un hall, une cuisine d'une superficie de 98 m².

Mise à prix :

Trente deux mille quatre cent dinars (32.400.000 d).

Date et lieu de l'audience :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Kairouan le mardi 29 septembre 2020 à 9 h du matin.

Visite des lieux :

Ouverte tous les jours et pour plus de renseignement s'adresser au cabinet de l'avocat poursuivant.

2020S00860VEPA1

Adjudication après saisie immobilière d'un terrain immatriculé

En vertu de la saisie immobilière effectuée par l'avocat poursuivant : Maître Ben Rhouma Hatem, Avocat à la cassation, Adresse : Rue Taher Sfar immeuble Ben Dhiab étage n°4 bureau n°16 Sousse 4000, il est porté à la connaissance du public que l'adjudication, demandée par le saisissant Rabii Ben Kahla, ayant élu domicile au bureau de l'avocat poursuivant, contre les saisis : Mohamed Najib Boumiza demeurant à 419, avenue Farhat Hached Kalaa kbira Sousse. L'immeuble saisi consiste dans la totalité de l'immeuble immatriculé objet de titre foncier n°69152 Sousse, nommé Khzema, situé à Sousse Nord, gouvernorat de Sousse, formé par la parcelle 34, superficie 381 m² constitué par un terrain bâtie où se trouve une villa formée de 2 étages plus un rez-de-chaussée mise à prix après déduction de 40 % du prix initial : 485.040d 000 l'adjudication aura lieu au tribunal de première instance de Sousse le 17/9/2020 à 9 heures, l'immeuble peut être visité à tous moment.

2020S00867VEPA1

Avis d'adjudication

Le créancier poursuivant : Union Internationale de banques, société anonyme siège social sis à 65 Avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis, Identifiant unique 000 2708QPM/000.

Avocat poursuivant : Maître Turki Makram, Avocat à la cour de cassation sis à la rue Aboulkacem Echebbi Immeuble Ellissa centre 2ème étage n°203 Sfax titulaire de la C.I.N 05319141.

Créancier saisi : 1) Société Gélmahar, société à responsabilité limitée son registre de commerce sous le n°B81160542011 Sfax, son siège social sis Avenue Habib Bourguiba 3044 Elmahras Sfax créditeur principal.

2) Société FAST FICH FOOD, société à personne unique, R.C N°B0813722009, son siège social 13 avenue Majida Boulila immeuble city sinter Sfax. Caution personnelle et hypothécaire.

3) Mooèz Hdiji, gérant de société, titulaire de la C.I.N n°05274853, sis à route de Téniour km 1.5 immeuble mootamri 3ème étage Sfax, caution personnelle et hypothécaire.

Mise à prix : Est fixée par Monsieur Walha Mohamed l'expert auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax à soixante quinze mille dinars (75.000,000D) en exécution de l'ordonnance sur requête n°3876 en date du 5/02/2019.

Immeuble saisi : la saisie est faite par l'huissier notaire Monsieur Jerbi Maher selon PV n°24362 du 5/8/2020, convoqué le 6/8/2020, sur la propriété du caution personnelle et hypothécaire Mooèz Hdiji, sujet d'un terrain agricole non planté sis à cité hachana route de Gabès km 31 rue principale n°1 «GPS» gouvernorat Elmahras Sfax d'une superficie de 1005 m², limité au nord route de Gabès rue principale n°1 «GPS», à l'est un passage, à l'ouest Derbel Hayet, au sud Rekik Baya, clôturé de deux façades de l'est et du sud et sa façade du nord est à la route de Gabès.

Date de l'adjudication : Mercredi 30/9/2020 à 9 h du matin et suite à la salle de vente aux enchères publics du tribunal de 1ère instance Sfax 2.

Condition de l'adjudication :

Pour toute participation à l'adjudication il faudra la consignation du 1/3 de la mise à prix et tout adjudicataire doit être assisté par un avocat, de même tout adjudicataire de nationalité étrangère doit être autorisé préalablement par monsieur le gouverneur concerné.

La visite de la dite propriété est effectuée tous les jours de la semaine pendant les heures du travail.

2020X01086VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué en faveur du dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Bizerte et ce le mardi vingt deux septembre deux mille vingt (22/9/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Arabe Tunisien Bank au nom de son représentant légal, inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n°B167001997 qui a élu son domicile chez la société Global de Recouvrement à son siège social sis au 133 Rue Moularès Megrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous, son domicile élu se rapportant à la présente affaire à l'étude de son avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

L'Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu, 5ème étage bureau n°55 Sfax M.F : 441860RAP000 le débiteur saisi Monsieur Adel Khamla sa carte d'identité n°00795322 (en sa qualité de garant du paiement, domicilié au 06 Rue Ben Frej Tunis).

Immeuble à vendre : L'ensemble de 7317,43745 de la totalité des parts à l'indivision qui s'élèvent à 58505,34705 appartenant au saisi et se rapportant à l'immeuble Immatriculé objet du titre foncier n° 13466 Bizerte dénommé Menzel Ghoul sis au secteur «Hl Akakra» d'un côté et d'un autre au bord de la Route menant de Mateur à Ghar El Melh, Délégation Utique Gouvernorat de Bizerte, sa superficie est de 175 617m.

Il s'agit d'une parcelle de terrain agricole réservée aux grandes cultures.

Limitée au Sud par le canal d'évaluation des eaux à l'Est et à l'Ouest par le terrain de Ben Mustapha et au Nord par la Route menant de Mateur à Utique.

Mise à prix : La mise à prix de l'ensemble de 7317,43745 parts de la totalité des parts à l'indivision qui s'élèvent à 58505,34705 revenant au saisi et se rapportant à l'immeuble précité a été fixée par l'expert judiciaire agricole Monsieur Ali Ben Sghaier El Aloui en vertu de l'ordonnance sur requête à quatre vingt et onze mille quatre cent soixante sept dinars et 968 millimes en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

La visite de l'immeuble : Est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

N.B. : Pour prendre connaissance du cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du tribunal de première instance de Bizerte ou l'étude de Maître Slim Bouassida avocat à la cour de cassation sis Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après la consignation du tiers de la mise à prix.

2020X01091VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes Immobilières au tribunal de première instance de Sfax et ce le lundi cinq octobre deux mille vingt (5/10/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes :

Le créancier saisissant : Raouf Koubaa, sa profession commerçant qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement à son siège sis 133 Rue Moulares - Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et ayant son domicile élu légal à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Trameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage n°55 Sfax - Sa matricule fiscal : 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Thameur Ben Makhlouf, sa carte d'identité nationale n°01284713, domicilié Résidence Atlas Appartement B 5 Ennasr 2 Ariana.

Immeuble à vendre : L'ensemble de l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°125259 Sfax, dénommé «Warda» sis au secteur de Sakiet Ezzit Route de Tunis km 9 Cité El Ons Gouvernorat de Sfax ayant une superficie totale de 4 Ares 85 Centiares. Il s'agit d'une parcelle de terrain destinée à l'habitation, clôturée de 3 côtés Sud, Est, Nord et une partie du côté Ouest comportant une construction en cours d'édification représentée par des travaux de fondation d'une hauteur de 30 cm et 9 poutres en béton armé limitée au Sud par la parcelle n°201 à l'Est par la parcelle n° 213 au Nord par la Rue des Oliviers et à l'Ouest par l'Avenue de la République d'où son accès.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble appartenant au débiteur saisi et décrit ci-dessus par l'expert judiciaire en bâtiment et affaires foncières Monsieur Mohamed Ghamgui en vertu d'une ordonnance sur requête a été fixée à cent trente mille dinars (130.000 dinars) en sus des frais d'adjudication qui seront évalués par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours de la semaine au cours des horaires administratifs.

N/B : Pour consulter le cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax

ou l'étude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation, sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un Avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X01092VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5 éme étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax et ce le Lundi cinq Octobre deux mille vingt (05/10/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Société de Transport Zouari au nom de son représentant légal inscrite au registre de commerce du Tribunal de première Instance de Sfax sous le n° B138822001 qui a élu son domicile chez la société Global de recouvrement à son siège soclal sis 133 rue Moularès Mégrine Zone industrielle Saint Gobain Ben Arous et ayant son domicile élu légal pour cette affaire à l'étude de son avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n° 155 Sfax.

Son Matricule fiscal: 441860RAP000,

Le débiteur saisi : Madame Naama Bent Abdelhamid Maalej épouse Moez Trabelsi, sa carte d'identité nationale n° 05348003 domiciliée Avenue des Jasmins n° 89 Sakiet Eddaier Sfax.

Immeuble à vendre: Trois parcelles de terrain nus non clôturées sises Route de Sidi Mansour km 12 Piste Habana Secteur El Bdarna Sfax détaillées comme suit :

1) L'ensemble de la parcelle de terrain nu ayant une superficie d'environ 441 m² qui représente le lot n° 19 mesurant de tous les côtés 21 mètres limitée au Sud par Abdallah Naouar à l'Est par Sami Grioui à l'Ouest par le lot n° 20 et au Nord par un nouveau passage d'une largeur de 08 mètres d'où son accès,

2) L'ensemble de la parcelle de terrain nu ayant une superficie de 420 m2 lot n° 20 mesurant aux deux côtés Est et Ouest 21 mètres et aux deux côtés Nord et Sud 20 mètres. Limitée au Sud par Abdelkader Trabelsi à l'Est par le lot n° 19 à l'Ouest par Sadok Kammoun et par les héritiers de Mohamed Kammoun chacun d'un côté et au Nord par un nouveau passage commun d'une largeur de 08 mètres d'où son accès.

3) L'ensemble de la parcelle de terrain nu ayant une superficie de 441 m2 de forme carrée qui représente le lot n° 23, tous ses côtés mesurent 21 mètres limitée au Sud par un nouveau passage commun d'une largeur de 8 mètres d'où son accès au Nord par l'Office National de Télécommunications à l'Est par Saida El Aidi et à l'Ouest par Walid El Aloui,

Mise à prix :

La mise à prix de chaque immeuble sus-indiqué a été fixée comme suit par l'expert Mohsen Ben Hassen Khemakhem en vertu de l'ordonnance sur requête n°3581119 en date du 17/04/2019.

Le premier immeuble : (lot n° 19) sept mille cinq cents dinars (7500,000d)

Le deuxième- immeuble (lot n°20) sept mille cinq cents dinars (7500,000d)

Le troisième immeuble (lot n° 23) huit mille dinars (8000,000d) en plus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible durant tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

N.B: Pour consulter le cahier des charges, contacter le greffe du Tribunal de première instance de Sfax ou l'étude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de Cassation avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n° 55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2020X01096VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé sis aux Berges du Lac nord, -Tunis,

Objet du titre foncier n°107097 Tunis

(1ère audience)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus Le Grand - Tunis

Tel : 71.340.422

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU n° : 000110F, ayant son siège social au n°70-72 avenue Habib Bourguiba, - Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

Le débiteur saisi :

La société REPCO DISTRIBUTION en la personne de son représentant légal, S.A.R.L, MFU n° : 0812434Q, ayant son siège social au n°78 rue n°8600, zone industrielle Charguia 1, - Tunis.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat à la cour de cassation, (MF N° : 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

- Selon les données du registre foncier :

La totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété au débiteur saisi sis aux Berges du Lac nord, en bordure d'une rue, -Tunis-, d'une superficie de 16 a 58 ça. (1658 m²), fractionné en 1658 parts, dénommé "DAR ECHKILI", faisant l'objet du titre foncier N° : 107897 Tunis.

- Selon le rapport d'expertise en date du 16/12/2819 établi par Mr. Sabeur Lasouad en exécution de l'ordonnance sur requête rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 23/10/2019 sous le n°45066 :

Le titre foncier sus-indiqué consiste en une parcelle de terrain sise aux Berges du Lac nord, en bordure d'une rue, Tunis, plus précisément à la zone industrielle Khaiereddine délégation de la Goulette en bordure d'une rue menant à la route nationale N° : R23, sur laquelle est construit un immeuble en cours de construction composé d'un sous-sol, d'un RDC, et de 02 étages.

- Le sous-sol : d'une superficie de 690 m².

- Le RDC : d'une superficie de 665m².

- Le 1er étage : d'une superficie de 432m².

- Le 2ème étage : d'une superficie de 432m². Tous les étages sont en cours de construction.

Les travaux exécutés sont : la structure porteuse, la dalle, les cloisons intérieures et extérieures, l'enduit pour quelques murs.

Les travaux non exécutés sont : tous les travaux de finition, sanitaire, plomberie, climatisation, boiserie, aluminium, électricité....

5) Mise à prix :

Elle est fixée à trois millions six cent cinquante neuf mille trois cents dinars (3.659.300,000 dinars), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sis à l'avenue Bab Bnet, Tunis, le mardi, six octobre deux mille vingt (6/10/2020), à partir de 9 heure (affaire N° : 7011).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sis à l'avenue Bab Bnet, - Tunis-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c. Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2020401665VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts indivises dans un immeuble

Immatriculé sis à la Marsa, Tunis

Objet du titre foncier n°52363 Tunis

(1ère audience)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat à la cour de cassation

24 rue Cyrus Le Grand - Tunis

Tel : 71.340.422

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, MFU n° : 000110F, ayant son siège social au n°70-72 avenue Habib Bourguiba, - Tunis, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

Le débiteur saisi :

Mr. Faiçal Ben Mohamed Lazhar Jeddi (C.I.N n°00319969), demeurant au n°30 rue Pline, Carthage Dermech, -Tunis-. Ou bien : au N°34 rue Pline, Carthage Dermech, - Tunis-. ou bien : chez Là société REPCO DISTRIBUTION, ayant son siège social au n°78 rue n°8600, zone industrielle Charguia 1, -Tunis.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat à la cour de cassation, (MF n° : 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

- Selon les données du registre foncier :

La totalité des parts indivises soit 770,2972 parts revenants à titre de propriété au débiteur saisi dans l'immeuble sis à la délégation de la Marsa gouvernorat de Tunis, d'une superficie totale de 07 a 99 ça (799 m²), fractionné en 799 parts, dénommé "FATOUMA 152", faisant l'objet du titre foncier n°52363 Tunis.

- Selon le rapport d'expertise en date du 22/01/2020 établi par Mr. Sabeur Lasouad en exécution de l'ordonnance requête rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 23/10/2019 sous le n° 45064 :

Les parts indivises saisies soit 770,2972 parts font partie de la totalité du titre foncier n°52363 Tunis, sis à la délégation de la Marsa gouvernorat de Tunis, d'une superficie totale de 07 a 99 ça (799 m²), fractionné en 799 parts, dénommé "FATOUMA 152".

Les parts indivises saisies consistent en une parcelle de terrain clôturée sis dans une zone résidentielle précisément en bordure de la rue Jiscone ouvrant à la rue Amilcar ouvrant à la rue Carthage, délégation de la Marsa, -Tunis-, sur laquelle est construit un immeuble à usage d'habitation en cours de construction, composé d'un sous-sol, d'un RDC, et d'un étage.

- Le sous-sol : d'une superficie de 257m².

- Le RDC : d'une superficie de 257m².

- Le 1er étage : d'une superficie de 257m². Tous les étages sont en cours de construction.

Les travaux exécutés sont à 80% : la structure porteuse, la dalle, les cloisons intérieures et extérieures, l'enduit, le revêtement, sanitaire, plomberie, climatisation; boiserie, aluminium, électricité.

Les travaux non exécutés sont quelques travaux de finition environ 20%. L'immeuble est doté aussi d'un jardin aménagé et d'une piscine en cours de finition d'une superficie de 27,2 m², et d'un dépôt d'une superficie de 6,25m².

5) Mise à prix :

Elle est fixée à deux millions cinq cent quinze mille cent soixante dix neuf dinars 430 millimes (2.515.179,430 dinars), en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sis à l'avenue Bab Bnet, -Tunis-, le mardi, six octobre deux mille vingt (6/10/2020), à partir de 9 heures affaire n° : 7012).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalable.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sis à l'avenue Bab Bnet, -Tunis-, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis-. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c, Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2020401666VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une surenchère

Etude Maître Hatem Yahyaoui

Appart.3, Bloc 1, Complexe Essaida, Avenue du Grand Maghreb, La Manouba

M.F : 0855322S/P

Partie poursuivante :

Mrs. Mohamed Amine Ben Mohamed Salh Haboubi, Nour Ben Abdelhamid Ben Mohamed Berrabâa, Maher Ben Amine Ben Othman Askri,

Ayant pour domicile élu Cabinet Maître Hatem Yahyaoui sis à l'Appartement.3, Bloc 1 complexe Essaida, Avenue du Grand Maghreb, La Manouba.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Yahyaoui Appartement 3, Bloc 6 complexe Essaida, Avenue du Grand Maghreb, La Manouba.

Partie saisie : Mr. Omar Hamrouni demeurant à El Khitmine Route El Alia, Bizerte.

Immeuble à vendre :

Il s'agit de 143 parts indivises de la partition générale qui compte 1766 parts (143/1766 parts) du terrain agricole objet du titre foncier n°42494 nommé «Saoussen». Le terrain est situé à El Khitmine Route El Alia, Gouvernorat de Bizerte sur lequel est édifiée une construction principale composée de deux étages d'une surface de 143 m².

Mise à prix :

Cent cinquante milles cent cinquante quarante dinars (150.150,000 DD estimé selon expertise judiciaire effectué par Mr. Sami Ouroua suite à l'ordonnance sur requête numéro 41704 datant du 12/11/2018 émanant de son honneur Mr. le président du tribunal de première instance de Bizerte.

Date et lieu de la vente :

La vente aux enchères publiques aura lieu le mardi 29 septembre 2020 à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Bizerte et ce à partir de 9H.

Visite de l'immeuble : on peut visiter l'immeuble tous les jours de la semaine. Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Bizerte où est déposé le cahier des charges n°964 ou contacter l'étude de l'avocat poursuivant sur le 71523488 ou le portable sur le 23361887.

Toute personne désireuse de participer aux enchères doit constituer avocat et consigner le 1/3 de la mise à prix à la trésorerie générale de la République Tunisienne, ou présenter un chèque certifié, ou une garantie bancaire irrévocable justifiant la présence de la dite somme. Les étrangers doivent présenter un agrément préalable du gouverneur de la région.

2020401674VEPA1

Vente par adjudication Aux Enchères Publiques

Demandeur : I Viaggi Del Turchese en la personne de son représentant légal, société italienne à responsabilité limitée (immatriculée au registre en Italie sous le N° IT01522260346) ayant son siège social sis Fidenza (PR) Italy - Viale Martiri della libertà, 29, domiciliée auprès de son avocat Maître Baziz Ben Hadj Yahia avocat à la cour d' Appel 5 Rue Mustapha Sfar 2éme étage Belvédère 1002 Tunis.

Défendeur:

Société Airbeach société anonyme, ayant identifiant unique n°0456317Z, siège social Rue des palmiers Sousse 4051, Rue des oliviers 4051 Khezema Sousse, à l'hôtel Serail Hammamet sis Hammamet Sud.

Avocat poursuivant : Me Baziz Ben Hadj Yahia avocat à la cour d'appel MF 000PA879623/G sis 5 Rue Mustapha Sfar 2éme étage Belvédère 1002 Tunis.

Désignation de la propriété à vendre:

La Totalité du bien immobilier objet du titre foncier n°562254 Nabeul superficie 19200 m² sis machikhet bir bouregba délégation hammamet gouvernorat nabeul comprend : hôtel "Sarail" unité hôtelière 4 étoiles dans la zone touristique proche de la plage d'Hammamet avec 195 chambres (6 chambres simples. 164 chambres doubles,21 suites juniors et 4 suites) à 600 m du centre de Hammamet et 1Km de l'autoroute Hammamet Sousse et 3 km de Marina Yasmine Hammamet et 5 km du club enfants Carthage Land et 3 km de Bir Bouregba, à environ 34 km de l'aéroport d'Enfidha et à 1 km de la mer entouré d'un grand jardin composé de Sous-sol: surface couverte 550 m2, local technique pour la piscine, avec 2 moteurs, 2 filtrations, 3 armoires électriques, équipements de refroidissement général et gaines.

RDC:

surface couverte 7000 m² salle de réception ouvrant sur piscine, spa piscine couverte, salle de réception, le café maure, bazar, centre de santé, petit restaurant et réserve nourriture, couloir couvert de plexi glas, suivi d'un restaurant (SAFRA) ouvrant sur cuisine. Petit café et boucherie, salles pour viande, volaille et poisson, salle de légumes et 6 chambres froides. endroit pour préparer salades, buvette, bureau, café. magasin pour laver les ustensiles avec machine, en sortant de la cuisine du côté souterrain le restaurant employés avec ascenseur au sous-sol, chaufferie, suppresseur, sanitaire pour employés, bâche à eau et derrière l'hôtel cuisine (chebak), local technique pour matériaux piscine, puis sortie vers (chebak) et local cosmétiques, service sanitaire (chebak), local jouets topgam et local technique extérieur petite piscine extérieur, mini club et activité terrain de tennis local sondage, à la sortie dujardin extérieur coté piscine, autre mini-club, et-dans l'espace de réception côté droit l'intérieur, salle multidisciplinaire en cours d'aménagement ouvre sur la rue extérieure, l'hôtel dispose centre de santé pour femmes et autre pour homme de 800 m2 à côté se trouve un club, puis salon de coiffure, puis café maure en construction, puis salle de réunion, autrefois bar "capris", ouvrant sur la rue, puis porte principale du mur de l'hôtel, chambre gardien, salle transformateurs et chambre gaz de ville. Coté rue principale (Moncef Bey), bureau d'enregistrement d'entrée des employés à l'entrée principale des employés et espace services et espace accueil et vers l'entrée côté piscine extérieure à gauche les chambres à droite l'administration, et comptoir bar et escalier vers 3ème étage. L'administration se compose 7 bureaux et escalier vers 1er étage deuxième administration comprenant bureau du directeur général salle de réunion, sanitaire, 3 bureaux employés, à gauche de l'intérieure réception, hall donnant sur chambres de 35 m2 avec toilettes, cabine de douche, chambre à coucher. En plus des chambres, un SPA avec 4 salles massage; salon de beauté, salon coiffure 2 sanitaires l'un spécial spa l'autre l'intérieur au rez- de chaussée 34 chambres standard, une chambre avec salon spacieux, une chambre avec salon, 2 chambres et balcon, les chambres standard ont toilettes, cabine de douche, chambre, salon et balcon sur jardin.

Parterre rez-de-chaussée dans salle de réception, hall et escalier marbré avec piliers Dar chaabane, faux plafond, portes extérieures à l'entrée en aluminium, portes intérieures bois, sanitaires faience et parterre, comme chambres équipées chauffage central armoires murales, et Internet,

Premier étage :

Surface couverte 5000 m² comprend chambres à coucher différents types. En montant,hall avec ascenseurs, escalier et bureau chef personnel, puis porte ouvre sur hall des chambres: chambre 101 (62 m2)- Au 1ér étage 47 chambres, dont chambre 106 «STANDARD», (24 m2) + balcon couvert 7 m² donnant sur piscine extérieure. Chambre master Room 103 (39 m²) couvert et 20 m2 balcon et 6 chambres même type et superficie n°103 à 115 situé à gauche de l'intérieur du hall donnant sur entrée hôtel.

Suite Junior 147 (35 m²) avec balcon 5 m2 similaire à suite 102 et 124. Chambre 140 à droite du hall avec 2 chambres à coucher, dont chambre avec balcon ouvrant sur piscine, salon 46 m2 couvert et Balcon couvert 6 m2 (la seule).

1er étage se compose de 47 appartements, 4 escaliers et 3 ascenseurs, répartis en chambres de types 101, et 6 MASTER ROOM, 3 Suite junior et 37 appartements standard. Sol des chambres et hall du 1er étage parterre et faux plafond, Sanitaires avec Faïence.

2éme étage;

Surface couverte 3800 m2 identique au 1er étage en nombre, design, superficie chaque étage se termine par sortie secours. Le nombre d'appartements et de 43 de 201 à 247 sauf chambre. 213 similaires à appartement 113,246 similaire à 146,244 similaire à 144,242 similaire à 142. Le 2ème étage, le bloc E, contient des appartements de 242 à 265 séparés du reste des chambres par un hall, sol sans tapis rouge, semblable au reste des halls.

Appartement 242 (32,5 m2) balcon nu 7,50 m2 avec divan, appartement 244 (43 m2) balcon (5 m2), Les appartements 246, 248, 250 et 252 similaires à appartement 242, appartement 249 (20 m2), appartement 251 (60 m2) avec balcon (5 m²), appartement 253 (42 m²) avec balcon (5 m²), appartement 257 (50 m²) avec balcon (5 m2), appartement 259 (25 m2).

Les appartements 261. 263 et 265 similaires à appartement 255. Au 2ème étage dans le couloir, chambre

directeur C1 avec salon, chambre à coucher, salle de bain et toilettes, puis bureau, salon, 2 toilettes, salle de bain et 4 chambres à coucher.

3ème étage:

Accessible par ascenseurs ou escalier, surface couverte 3300 m2 avec 15 appartements et un bureau: appartement 343 (50 m²), appartement 345 (47 m2) et balcon 3 m2, appartement 346 (24 m²), appartement 347 (38 m²), Appartement 349 similaire à appartement 347, appartement 351 (47 m2) et balcon (4 m²), appartement 353 (45 m2), appartement 348 (51 m²) et balcon (4,5 m²), appartement 350 (35 m²), les appartements 352 et 354 similaires en superficie de,47 m² avec balcon 10 m2, appartement 356 (30 m2), appartement 358 (30 m2), appartement 360 même que appartement 358, appartement 362 (33 m2). Le bloc E au 2eme étage s'ouvre sur le bloc E au 3ème étage travers escalier à chaque étage 15 appartements.

Bloc G au 3éme étage avec: Appartement 336 (40 m²) et balcon 4 m2, appartement 335 (22 m²), appartement 337 similaire à appartement 335, appartement 338 (31 m²) et balcon 4 m2 appartement 340 similaire à appartement 338 sans balcon, appartement 342 similaire à appartement 340 avec balcon, appartement 339 (21 m²), appartement 341 (30 m2), appartement 344 (50 m²).

Le bloc G contient 9 appartements. .

Au 3éme étage, BLOC CENTRAL, 37 appartements: appartement responsable 180 m2, murs en béton armé pour le sous-sol en briquées pour reste des étages, le sol en parterre et en marbre dans certains, et le reste en jelize ordinaire. Architecture fonctionnelle, installation varié état moyen l'état général moyen, éclairage naturel est bon pour ensemble des locaux, superficie couverte extra-muraux de l'hôtel environ 21270 m²: sous-sol: 550 m² Rez-de-chaussée: 7000 m2 1ér: 5000 m² 2éme étage: 3800 m2 3éme étage: 3300 m2 chambre gardien: 10 m2 chnek: 560 m2 Dépôt voitures; 50 m2 Piscine extérieure: 1000 m² configuration extérieure: 10580 m2.

Mise à prix : Dix-sept milliards quatre-vingt-quatre millions six cents dinars (17.084.600D.000).

Date et lieux de la vente: Lundi vingt-huit septembre deux mille vingt (28/09/2020) à neuf heures du matin à l'audience de la chambre des criées au Tribunal de 1ère instance de Grombalia situé à la Rue Habib Bourguiba Grombalia 8030.

Conditions de visite : La propriété peut être visitée toute la semaine durant la journée. Les étrangers ne peuvent participer à la surenchère et acheter qu'après avoir produit autorisation du gouverneur. La surenchère ne peux se faire qu'en faveur de celui qui a déposé le tiers au moins montant de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou présente un chèque certifié ou caution bancaire irrévocable du même montant, à l'exception du poursuivant, et par avocat Il est possible de consulter le cahier de charge déposé au greffe au tribunal de 1ère Instance de Grombalia ou au bureau de Maître Baziz Ben Hadj Yahia.

2020401678VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : La Tuniso- Saoudienne de recouvrement S.A, sise 19, rue du jasmin nouvelle Ariana, Registre de commerce n° B 155112002. M.F. n° 815441 C. En sa qualité de créancière hypothécaire saisissante.

Partie saisie :

Hamadi Ben Mohamed Salah Ben Ali Labiedh. C.I.N. n : 00909657 demeurant * Cité Les dunes Fouchana gouvernorat de Ben Arous.* Hamam Zriba Gouvernorat de Zaghouan, en sa qualité de créancier hypothécaire saisie.

Avocat Poursuivant:

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation. 97 Avenue de la Liberté .Tunis,

(Matricule Fiscal : 000/ P / A / 513271 Z - Tel: 71285959).

Immeuble objet de la vente :

Consiste en une usine de fabrication d'objets coupants, dénommée société Tunisienne de coupe « SOTUCOUPE », Entouré d'une clôture bâtie en dur d'un portail métallique coulissant sur rail, une superficie à l'avant à usage de parking, un réz-de-chaussée et un premier étage. Est situé à la zone industrielle de Fouchana, au bord de l'ancienne avenue de l'indépendance, actuellement avenue de l'environnement Fouchana, objet du titre foncier n° 67.298 Ben Arous dénommé « Hamadi » extrait du titre foncier mère n° 20.080 Ben Arous.

Composition de l'immeuble. Rez-de-chaussée : Contenant - une entrée - une réception contenant un comptoir en bois - un magasin pour stocker les équipements.

L'administration : Comprend un grand secrétariat et le bureau du PDG.

L'usine de fabrication: Contient - Une zone de réparation des machines - Le cœur de l'usine contenant les machines et les équipements nécessaires à son activité - Le bureau du responsable de l'usine - Une pièce pour le stockage des matières premières - Un restaurant pour les ouvriers des salles d'eau. Pour une superficie de 962,52 m2.

En suite des escaliers menant au premier étage comprenant une administration qui contient :- Un premier magasin - Un bureau technique - Un bureau pour le comptable - Un deuxième magasin - Un bureau pour le directeur technique - Un bureau pour le directeur commercial - Deux salles d'eau. Pour une superficie de 293,5 m2.

Une clôture extérieure en dur : Longueur 194 mètres x hauteur 2,50 mètres.

Les équipements : L'immeuble est équipé d'un générateur électrique, l'eau courante, téléphone et fax.

Superficie du terrain : Le terrain est d'une superficie de 2060 m2, objet du titre foncier n° 67.298 Ben Arous

extrait du titre foncier d'origine n° 20.080 Ben Arous.

Superficie bâtie:- Rez-de-chaussée 962,52 m2

- Premier étage : 293,5

- Clôture : 485 m2

- Etat de la construction : Le rez-de-chaussée est dans un état relativement moyen, les plafonds sont en dalle, les murs en briques, le sol de la réception et de l'administration en carrelage. L'étage qui comprend une deuxième administration est en briques avec un sol carrelé dans un état au dessus de la moyenne.

L'importance de l'immeuble : Situé à la zone industrielle de Fouchana au bord de la rue de l'indépendance, actuellement avenue de l'environnement Ben Arous, entouré de plusieurs usines et garages. Dans la zone située en face et à droite de l'entrée se trouve la cité d'habitation SNIT, qui comprend plusieurs logements de différentes tailles et architectures. L'avenue est une Voie de circulation importante étant une artère principale qui sépare les deux zones,

Voies d'exploitation et revenus habituels : Consiste en une usine de fabrication d'objets coupants, dénommée société Tunisienne de coupe «SOTUCOUPE », il est exploité par le défendeur Hammadi Labiadh. Ses revenus habituels pour l'année 2018 sont évalués à 934.625,940 Dinars suivant le tableau statistique des ventes, remis par le défendeur.

Mise à prix : Après réduction de 40 % : Sept Cent Dix Neuf Trente Un Mille Huit Cent Dix Sept Dinars et 516 Millimes (731.817,516) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience:

Jeudi 24 septembre 2020 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Ben Arous

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020401685VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

SOCIETE EL BARAKA

Au capital de 20.000DT

Route de Tunis Km 8 Menzel Jemil

MF : 1320541P

N° AFF : 411150-14

Suivant acte S.S.P en date du 13/6/2020 enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil le 11/6/2020, volume 017260 case 20500552 nous appelons tous les créanciers éventuels à présenter leurs documents de créance au liquidateur de la société «EL BARAKA» Monsieur Kais Ouakad au siège social de la société dans un délai maximum de 30 jours à partir de la publication du présent avis.

2020R01927VEPA2

République Tunisienne

Ministère de Justice

Tribunal de première instance de Béja

Affaire de distribution de deniers n°146

Par décision de Monsieur Anis Khalifa le juge chargé de distribution de deniers au tribunal de 1 ère instance de Béja dans le procès de distribution n°146 daté du 25/08/2020.

Suite à la requête produite par Maître Haithem Amri représentant Monsieur Tarek Ben Houcine Bouani pour la distribution des deniers consignés à la recette des finances de Béja fixées à 242.000.000 dinars suivant la quittance n°M053739 datée le 19/09/2019.

A cet égard, tout créancier voulant participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion, produire dans les trente jours de la publication au journal officiel ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat.

Cet avis est établit en application des dispositions des articles 466 et 468 du code des procédures civiles et commerciales.

Fait à Béja le 26/08/2020

Signature: Le greffier du tribunal Cachet : Ministère de Justice

Tribunal de première instance de Béja.

2020R01935VEPA2

Avis

Le greffier de la chambre de distribution des deniers auprès du tribunal de première instance de Monastir avis qu'il sera procédé à la distribution de la somme de 102.400.000 dinars consignation selon reçu n°M0099007 du 01/11/2019 et suite à la requête de distribution introduite par maître Fredj Bakouche (MF 974235) avocat à la cour de cassation agissant pour le compte et ses collègues en vertu de quoi est enrôlée l'affaire n°320 à l'encontre du débiteur la société c.c.d.

Tout créancier désirant participer à la distribution devra produire ses titres de créance au greffe du tribunal dans les 30 jours à partir de la publication du présent avis sous peine de forclusion conformément à l'article 468 cpcc qui dispose que : dans les trente jours à partir de la publication au journal l'officiel de l'insertion ou de réception de la lettre recommandée tous créancier désirant participer à la distribution doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile et élude droit pour le produisant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité être rappelées dans les avis insertion et sommation revus aux articles précédents.

2020S00858VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LINDE GAS TUNISIE SA

Société anonyme

Au Capital de : 16.600.000 Dinars

Siège social: Lots 87 et 92 - Zone Industrielle M'ghira 2 2082 Fouchana Ben Arous

MF : 425 166 G

Messieurs les actionnaires sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mercredi 23 septembre 2020 à 10h00 par vidéoconférence au siège social de la société pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31.12. 2019;

- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019;

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion

- Affectation des résultats;

- Ratification des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

- Pouvoirs pour formalités;

- Questions diverses.

2020T00788SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Institut des Métiers de Santé IMS

S.A au capital de 330.000 dinars

3, Rue Monastir, El Aouina, Route de la Marsa - 2045 - Tunis

Identifiant unique : 1374587Z

N° Affiliation CNSS : 56014971

Messieurs les actionnaires de la société Institut des Métiers de Santé - IMS sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi le 29 septembre 2020 à 10 heures, au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 et des conventions règlementées ;

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 ;

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019 ;

6. Nomination des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

7. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

8. Questions diverses.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et règlementaires sont tenus à la disposition des actionnaires à la direction de la société pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

2020R01933SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Variétés Industrielles SA

Siège Social : Z.I Mghira II Rue de Monastir Mghira 2080 Fouchana

Capital social: 7300.000 DT

Identifiant unique: 0012919 F

CNSS : 068537 - 55

A la suite de la demande du conseil d'administration de la société variétés industrielles SA, les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 29 Septembre 2020 à 10h, au siège de la société sis à la zone industrielle Mghira, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

• Entériner le délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire

• Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019

• Lecture et Approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019

• Approbation des conventions et opérations rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

• Affectation du résultat de 2019

• Quitus aux administrateurs

• Renouvellement des mandats des administrateurs

• Fixation du montant des jetons de présence

• Pouvoirs pour formalités

2020R01934SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SODEXO PASS TUNISIE

Société anonyme

Siège social: 09 Rue Mohamed Ali Annabi Tunis

Identifiant Unique : 433729S

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société Sodexo Pass Tunisie qu'une assemblée générale ordinaire de la société Sodexo Pass Tunisie se tiendra le 24/09/2020 à 11 h au siège de la société sise au 9 Rue Mohamed Ali Annabi à Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du Jour suivant :

• Lecture du rapport d'activité de l'exercice clos le 31 août 2019

• Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 août 2019

• Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2019 Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 août 2019

• Approbation des conventions réglementées

• Agrément de 3 projets de cessions d'actions

• Quitus aux administrateurs

• Questions diverses

2020R01936SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOMATRAL COMMERCIALE

Société anonyme

Siège social : Route de Monastir, Sousse

Capital social : 800.000 Dinars

R.C : Sousse n°B113312000

M.F : 35199W

L'assemblée générale ordinaire de la Société SOMATRAL COMMERCIALE se tiendra au siège social, le samedi 26 septembre 2020 à 11 heures, en vu de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration, relatif aux exercices 2016-2017 ;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2016-2017 ;

- Contrôle et approbation des actes de gestion relatifs aux exercices 2016-2017 ;

- Approbation des Etats financiers des exercices clos le 31 décembre 2016, le 31 décembre 2017 et quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats des exercices 2016-2017;

- Jetons de présence relatifs aux exercices 2016-2017;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019- 2020;

- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2018-2019-2020 ;

- Conventions visées à l'article 200 - 475 du code des sociétés commerciales;

- Questions diverses.

Les documents nécessaires pour permettre aux actionnaires de se prononcer, sont à leur disposition au siège social de la société.

2020S00863SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE FABRICATION

DE MATELAS A RESSORTS ET ARTICLES DE LITERIE «SOMATRAL»

Société anonyme

Siège social : Route de Monastir, Sousse

Capital social : 1.100.000 Dinars

R.C : Sousse n°B132151996

M.F : 4656 E

L'assemblée générale ordinaire de la Société SOMATRAL se tiendra au siège social, le samedi 26 septembre 2020 à 9 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports de gestion établis par le Conseil d'Administration, relatifs à l'exercice 2016;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2016;

- Contrôle et approbation des actes de gestions relatifs à l'exercice 2016 ;

- Approbation des Etats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;

- Conventions visées à l'article 200 - 475 du code des sociétés commerciales;

- Jetons de présence relatifs à l'exercice 2016 ;

- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2017-2018-2019 ;

- Questions diverses.

Les documents nécessaires pour permettre aux actionnaires de se prononcer, sont à leur disposition au siège social de la société.

2020S00864SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE FABRICATION

DE MATELAS A RESSORTS ET ARTICLES DE LITERIE «SOMATRAL»

Société anonyme

Siège social : Route de Monastir, Sousse

Capital social : 1.100.000 Dinars

R.C : Sousse n°B132151996

M.F : 4656 E

L'assemblée générale ordinaire de la Société SOMATRAL se tiendra au siège social, le samedi 26 Septembre 2020 à 10 heures, en vu de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports de gestion établis par le Conseil d'Administration, relatifs à l'exercice 2017;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice 2017;

- Contrôle et approbation des actes de gestions relatives à l'exercice 2017 ;

- Approbation des Etats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2017 ;

- Conventions visées à l'article 200 - 475 du code des sociétés commerciales ;

- Jetons de présence relatifs à l'exercice 2017;

- Questions diverses.

Les documents nécessaires pour permettre aux actionnaires de se prononcer, sont à leur disposition au siège social de la société.

2020S00865SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 28 septembre 2020

Sté TUNISIENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Siège social : Rue des Vosges 4000 Sousse

M.F : 1676963G/N/M/000

Identifiant unique RNE N° : 1676963G

Messieurs les actionnaires de la STE TUNISIENNE DES ETABLISSEMENTS SIGG ET COMPAGNIES, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, le lundi 28 septembre 2020 à 11 H mn qui se tiendra au siège social de la société situé à Rue des Vosges 4000 Sousse en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019.

2- Augmentation de capital social.

3- Modification de la forme juridique de la société en une société à responsabilité limitée au lieu d'une société anonyme.

4- Nomination d'un gérant de la société et fixation de ses pouvoirs,

5- Mise à jour des statuts.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires dans le délai statutaire au siège de la société.

2020S00868SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE TUNISIENNE

S.A. au capital de 150 000 dinars

6 Rue Lucie Faure Tunis

I.U : 5577 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Tunisienne, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le mercredi 30 septembre 2020 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2019.

2) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 et affectation du résultat dudit exercice.

4) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2019.

5) Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

6) Approbation des conventions réglementées.

2020401672SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2020

NOUVELAIR TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 56.696.677 Dinars

Siège social : 141 Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

MF : 000 MB 296043 A

Affiliation CNSS : 00204112-24

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 14 août 2020 Messieurs les actionnaires de la Société NOUVELAIR TUNISIE sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le vendredi 18 septembre 2020 à 10h au siège social de NOUVELAIR TUNISIE sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et examen du Rapport du Conseil d'Administration, du Rapport Général et du Rapport Spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'activité de NOUVELAIR durant l'exercice 2019,

2- Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2019,

3- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4- Affectation du Résultat,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Examen et approbation des Etats Financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019,

7- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration,

8- Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette Assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de NOUVELAIR TUNISIE sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis, dans les délais prescrits par la loi.

2020401682SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2020

NOUVELAIR TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 56.696.677 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

MF : 000 MB 296043 A

Affiliation CNSS : 00204112-24

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 14 Août 2020, Messieurs les actionnaires de la Société NOUVELAIR TUNISIE sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le vendredi 18 septembre 2020 à 11h au siège social de NOUVELAIR TUNISIE sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts de la Société NOUVELAIR en prenant en considération les dispositions prévues par la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 portant sur l'amélioration du climat de l'Investissement.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette Assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de NOUVELAIR TUNISIE sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis, dans les délais prescrits par la loi.

2020401683SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Perte d'un acte de propriété de titre foncier 46852 Mednine dénommé RAOUDHA sis à WALG HOUMET ESSOUK DJERBA MEDNINE concernant un terrain Agricole.

Acte N° : 08/60181.

2020R00614DIVD2

Office de développement centre ouest

Avenue de l'environnement Kasserine 1200

ETAT DE RESULTAT
Au 31 Décembre 2018

Exprimé en dinars Tunisien

DESIGNATIONS	Note	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Autres produits d'exploitations	12	6350	4650
Subventions d'exploitations	13	3346693	2874125
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITION		**3353043**	**2878775**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)			
Achats des marchandises consommées		7364	15029
Achats d'approvisionnements consommées			
Charges de personnels	14	2485532	2304859
Autres charges d'exploitations	15	463840	422542
Dotations aux amortissement et aux provisions	16	378726	128793
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**3335462**	**2871224**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**17581**	**7552**
Revenus des placements		142714	80387
Autres produits ordinaires		69741	
Autres pertes ordinaires			
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**230035**	**87939**
Impôt libératoires		12132	9906
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES OMPOT		**217904**	**78033**
Eléments extraordinaires			
Gains			
Pertes			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**217904**	**78033**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Au 31 Décembre 2018

Exprimé en dinars Tunisien

DESIGNATIONS	Note	2018	2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION RESULTAT			
Résultat net		**217904**	**78033**
AJUSTEMENT POUR:			
* AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		378726	128793
* Quotte part de subvention d'invest inscrite au résultat		-378726	-128793
*plus ou moins values de cession			
Perte sur des éléments exceptionnels			
Des opérations non monétaires			
Produits de placement			
* Variations des :			
- Autres actifs		-21417	19508
- Fournisseurs		239365	272898
- Autres dettes		-2103543	478845
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		**-1667691**	**849285**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immo corporelles		2883336	2118223
Encaissements affectés à la cession d'immo corporelles			
FLUX DE TRESORERIES PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		**-2883336**	**-2118223**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		2883336	2118223
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		**2883336**	**2118223**
VARIATION DE TRESORERIE		-1667691	849285
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		4020679	3171394
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		**2352988**	**4020679**

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

2020R01929BCFA5

Office de développement centre ouest

Avenue de l'environnement Kasserine 1200

BILAN

Au 31 Décembre 2018

Exprimé en dinars Tunisien

ACTIFS	Note	2018	2017
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	122370	122370
MOINS AMORTISSEMENT		-78791	-52577
		43579	**69793**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	6500522	3617186
MOINS AMORTISSEMENTS		-1323880	-1079551
		5176642	**2537635**
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		**5220221**	**2607428**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**5220221**	**2607428**
ACTIFS COURANTS			
AUTRES ACTIFS COURANTS	6	121176	99759
Provisions		-30459	-30459
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	7	2352988	4020679
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**2443704**	**4089978**
TOTAL DES ACTIFS		**7663925**	**6697406**

Exprimé en dinars Tunisien

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2018	2017
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Fonds de dotation	8	139788	139788
Subventions d'investissements	9	5220220	2607427
Résultat reporter		698262	620229
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		**6058270**	**3367444**
Résultat d e l'exercice		217904	78033
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		**6276174**	**3445477**
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts			
Autres passifs financiers			
Provisions			
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS			
PASSIF COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10	639408	400043
AUTRES PASSIFS COURANTS	11	748343	2851886
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		**1387751**	**3251929**
TOTAL DES PASSIFS		**1387751**	**2851886**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**7663925**	**6697406**